



DECLARATION DE LIENS D'INTERETS 2023

1. Activités professionnelles en kinésithérapie

Indiquer la nature des activités professionnelles, le type de structures et les éventuels associés ou collaborateurs.

PERES PATRICK MASSEUR KINESITHERAPEUTE LIBERAL EXERCANT DANS UNE SCM AVEC COMME ASSOCIE Mr LAFOND LIONEL

2. Autres activités professionnelles

Indiquer la nature des activités professionnelles en dehors de l'exercice de la kinésithérapie, le type de structures et les éventuels associés ou collaborateurs.

3- Mandats ordinaires

Indiquer la nature et la durée des mandats actuels auprès des Conseils régionaux ou inter régionaux et du conseil national de l'Ordre ainsi qu'auprès des chambres disciplinaires de première instance ou d'appel et leurs sections des assurances sociales

4- Autres fonctions électives ou nominatives

Sont concernés, les fonctions électives au sein d'institutions, d'administrations, d'entreprises, d'associations et de syndicats professionnels, quel qu'en soit le secteur.

PRÉSIDENT DE LA SIKLOMF

5- Intéressement dans des sociétés

Préciser les sociétés et la nature de l'intéressement dans celles-ci (à l'exception des participations indirectes par des instruments financiers en parts ou actions d'organismes de placement collectif).

6- Responsabilités et activités antérieures durant les trois dernières années

Précisez les responsabilités publiques, les fonctions électives, les activités professionnelles et autres responsabilités antérieurement exercées (secteur associatif : participation aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société).

SUPPLEANT CDO GIRONDE
TRESORIER ADJOINT
SIKLOMF

7- Autres intérêts, notamment familiaux, que l'élu estime souhaitable de signaler

Je soussigné(e), Mme/M PERES PATRICK certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration : je m'engage, en cas d'évolution de ma situation personnelle ou des intérêts mentionnés dans les différentes rubriques, à modifier la présente déclaration : j'ai pris connaissance que cette déclaration sera rendue publique sur le site Internet du Conseil départemental de Gironde.

Fait à Bordeaux, le 13/10/2023

Signature

